



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 42

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 30 septembre 2020

OBJET :

DE-20-09-1-06) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mille vingt, le mercredi trente septembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 17 septembre 2020 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, Mme BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, M. VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme ALBERT, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : .

Absent : M. LEROY .

Secrétaire de séance : Mme ALBERT

Le Conseil...

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et en particulier son article 34, en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ;

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 8 juillet 2020,

Considérant la nécessité de modifier le tableau des effectifs nécessaires au bon fonctionnement des services publics et à la réalisation des objectifs municipaux ;

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 21 septembre 2020,

DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

ARTICLE I : Décide de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Grade ou emplois	Postes budgétaires 24/06/2020	création	suppression	Postes budgétaires après mise à jour	dont Nb de postes à temps non complet (TNC)
EMPLOIS AUTRES					
Directeur général des services	1			1	
Directeur général adjoint des services	3			3	
Collaborateur de cabinet	3			3	
sous total emplois autres	7	0	0	7	
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Directeur territorial (en voie d'extinction)	3			3	
Attaché hors classe	2	2		4	
Attaché principal	8		2	6	
Attaché	27		1	26	
Rédacteur principal de 1ère classe	3			3	
Rédacteur principal de 2ème classe	14	1	1	14	
Rédacteur	31	1	1	31	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	26	3		29	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	38	7	3	42	
Adjoint administratif	29,97	1	8	22,97	2
sous total filière administrative	181,97	15	16	180,97	
FILIERE TECHNIQUE					
Directeur général des services techniques	1			1	
Ingénieur général	1			1	
Ingénieur en chef	1			1	
Ingénieur hors classe	1			1	
Ingénieur principal	5,5			5,5	1
Ingénieur	7			7	
Technicien principal de 1ère classe	4	3		7	
Technicien principal de 2ème classe	10	1	3	8	
Technicien	3	1	1	3	
Agent de maîtrise principal	21	2	1	22	
Agent de maîtrise	8		2	6	
Adjoint technique principal de 1ère classe	26	2		28	
Adjoint technique principal de 2ème classe	98	7	2	103	
Adjoint technique	55,6	3	8	50,6	1
sous total filière technique	242,1	19	17	244,1	
FILIERE SOCIALE					
Conseiller socio-éducatif	1			1	
Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle	3	1		4	
Assistant socio-éducatif 1ère classe	2,5		1	1,5	1
Assistant socio-éducatif 2ème classe	1			1	
Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle	5	3		8	
Educateur de jeunes enfants 1ère classe	7		3	4	
Educateur de jeunes enfants 2ème classe	9			9	
Agent social principal de 1ère classe	4	1		5	
Agent social principal de 2ème classe	23	4	2	25	
Agent social	40	2	5	37	
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	15	1	1	15	
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	5		1	4	
sous total filière sociale	115,5	12	13	114,5	

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200930-lmc1H7627H1-DE
Date de réception en Préfecture : 08/10/2020
Date de Publication : 08/10/2020

FILIERE MEDICO-SOCIALE					
Cadre supérieur de santé	1			1	
Cadre de santé de 1ère classe	1			1	
Infirmier en soins généraux hors classe	6	1		7	
Infirmier en soins généraux de cl sup	1		1	0	
Infirmier en soins généraux de cl normale	1			1	
Puéricultrice hors classe	1			1	
Puéricultrice de cl normale	3			3	
Technicien paramédical de cl sup	1			1	
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère cl	39	5	1	43	
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	25	2	5	22	
sous total filière médico-sociale	79	8	7	80	
FILIERE MEDICO-SOCIALE					
Cadre supérieur de santé	1			1	
Cadre de santé de 1ère classe	1			1	
Infirmier en soins généraux hors classe	6	1		7	
Infirmier en soins généraux de cl sup	1		1	0	
Infirmier en soins généraux de cl normal	1			1	
Puéricultrice hors classe	1			1	
Puéricultrice de cl normale	3			3	
Technicien paramédical de cl sup	1			1	
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère cl	39	5	1	43	
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	25	2	5	22	
sous total filière médico-sociale	79	8	7	80	
FILIERE CULTURELLE					
Conservateur en chef des bibliothèques	1			1	
Attaché principal de conservation du patrimoine	3			3	
Attaché de conservation du patrimoine	1			1	
Bibliothécaire principal	1			1	
Bibliothécaire	1			1	
Assistant de conservation principal de 1ère classe	10	1		11	
Assistant de conservation principal de 2ème classe	5	1	1	5	
Assistant de conservation	6		1	5	
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	2			2	
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	3			3	
Adjoint du patrimoine	2			2	
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2ème cat	1			1	
Professeur d'enseignement artistique hors classe	5,38	1		6,38	1
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	9,28		1	8,28	8
Assistant d'enseignement art. pal 1ère classe	10,41		1	9,41	7
Assistant d'enseignement art. pal 2ème classe	10,38	1		11,38	22
Assistant d'enseignement artistique	1,89			1,89	3
sous total filière culturelle	73,34	4	4	73,34	

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200930-lmc1H7627H1-DE
Date de réception en Préfecture : 08/10/2020
Date de Publication : 08/10/2020

FILIERE ANIMATION					
Animateur principal de 1ère classe	4			4	
Animateur	1			1	
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	0			0	
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	2			2	
Adjoint d'animation	4			4	1
sous total filière animation	11	0	0	11	
FILIERE POLICE					
Directeur de police municipale	1			1	
Brigadier chef principal	7	2		9	
Gardien - Brigadier	14		2	12	
sous total filière police	22	2	2	22	
TOTAL	731,91	60	59	732,91	

EMPLOIS NON CITES					
	Postes budgétaires 24/06/2020	création	suppression	Postes budgétaires 15/09/2020	Temps non complet
Animateur Passeport loisirs	11			11	
PEC	1			1	
Intervenants scolaires	6			6	
Psychologue crèche	2			2	1
Psychologue vie sociale	2			2	
Pédicure	1			1	
Médecin	3			3	
Médiathèque	2			2	
Apprentis C	4			4	
Assistants maternelles	1			1	
Directeur de régie	1			1	
Placier	2			2	
Emplois besoin occasionnel A	2			2	
Emplois besoin occasionnel B	2			2	
Emplois besoin occasionnel C	6			6	
Emplois besoin saisonnier	10			10	
total	56			56	

ARTICLE II : Les emplois de catégorie A comptabilisés à l'article 1, n'ayant pu être pourvus par un fonctionnaire et pour lesquels les besoins du service ou la nature des missions le justifient, sont pourvus par des agents non-titulaires au titre de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Ces emplois sont les suivants :

EMPLOIS POURVUS PAR DES NON TITULAIRES DE CATEGORIE A	GRADES	REMUNERATION MAXIMALE
FILIERE ADMINISTRATIVE		
DGA jeunesse et vie sociale	DGA	IB 1027 / IM 830
Responsable du service logement	Attaché	IB 816 / IM 669

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200930-lmc1H7627H1-DE
Date de réception en Préfecture : 08/10/2020
Date de Publication : 08/10/2020